

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00821 Numéro SIREN : 532 911 286 Nom ou dénomination : 3A & AKAFY
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2024 sous le numéro de dépôt 3062

3 A & AKAFY
Société à responsabilité limitée au capital de 240 000 euros
Siège social : 28 rue Robert d'Arbrissel
49120 CHEMILLE EN ANJOU
532 911 286 RCS ANGERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 février 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à 78 632,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	78 632,83 euros
A la réserve légale à hauteur de 10% du capital social	15 707,09 euros
Le solde	62 925,74 euros
A titre de dividendes aux associés	24 000,00 euros
Soit 1,00 euro par part	
Le solde	38 925,74 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 44 650,23 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 24 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

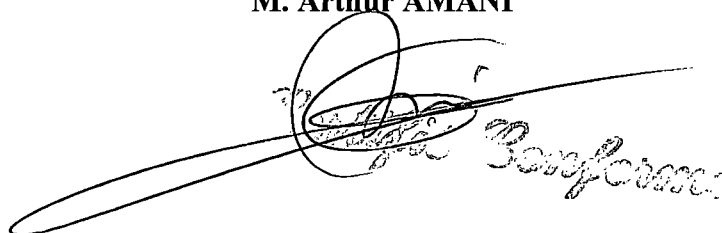
L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 février 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
M. Arthur AMANI

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Arthur AMANI', is written over the printed name.



3A & AKAFY

28 rue Robert d'Arbrissel

CHEMILLE

49120 CHEMILLE EN ANJOU

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

B. Lefebvre
B. Lefebvre

Bilan Actif

		31/08/2023			31/08/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 233	3 233		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	13 611	11 654	1 957	4 914
	Autres immobilisations corporelles	57 208	24 534	32 674	25 096
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	2 000		2 000	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	9 147	9 000	147	147
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		85 199	48 420	36 778	30 157
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 133	3 100	1 033	2 067
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	251 949	40 296	211 653	111 304
	Autres créances	187 076	32 256	154 820	188 414
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	100 000		100 000	
	DISPONIBILITES	45 890		45 890	73 803
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	11 567		11 567	
	TOTAL (III)	600 615	75 652	524 963	375 587
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		685 814	124 072	561 742	405 744
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an				74 729	74 729

Mission de présentation - voir Attestation de l'Expert-Comptable

AA

Bilan Passif

		31/08/2023	31/08/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	240 000	240 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	8 293	8 033
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 724	791
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	78 633	5 193
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	332 650	254 017
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	49 641	37 021
	Emprunts et dettes financières divers (3)	31 578	36 812
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 205	56 912
	Dettes fiscales et sociales	51 385	20 818
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	33 283	163
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	229 091	151 726
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	561 742	405 744
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	78 632,83	5 192,71
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	194 459	115 498
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **561 742 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 241 169 euros** et un total **charges de 1 162 536 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 78 633 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/09/2022** et finit le **31/08/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les comptes annuels ont été établis le **12/12/2023** par la Gérance.

Faits caractéristiques de l'exercice

Il n'existe aucun fait susceptible de donner une information significative.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur significatif n'est relevé par rapport :

- à des renseignements complémentaires modifiant une situation qui existait déjà à la date du bilan.
- à des renseignements concernant une situation qui n'existait pas à la date du bilan.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Evaluation des immobilisations corporelles

Les matériels et autres immobilisations corporelles

Ils sont évalués à leur prix d'achat, à l'exclusion des frais accessoires, notamment des frais d'immatriculation, de convoyage, etc ...

Evaluation des amortissements

Les matériels et autres immobilisations corporelles

La base amortissable est la valeur d'entrée énoncée ci-dessus sans déduction d'une valeur résiduelle.

Celle-ci pour l'ensemble des matériels, outillages, et matériels roulants, n'est pas apparue significative et mesurable, au terme de leur durée d'utilisation.

En outre, le prix d'achat ci-dessus n'a pas fait l'objet d'une répartition entre ses divers composants.

Dès lors qu'une disposition de nature fiscale autorise un amortissement plus rapide, la différence entre l'amortissement fiscal et celui pratiqué en comptabilité, est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Conformément aux mesures de simplification comptable réservées aux PME, ces biens non décomposés sont amortis sur la durée fiscale et non sur la durée réelle d'utilisation, sans comptabilisation de l'amortissement dérogatoire.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel de transport	Linéaire	2 à 3 ans
Mat. bureau et informatique	Linéaire	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 233					3 233
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 233					3 233
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	13 611					13 611
	Instal., agencement, aménagement divers	7 792					7 792
	Matériel de transport	5 825		17 098			22 923
	Matériel de bureau, mobilier	24 826		1 667			26 493
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes			2 000			2 000
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		52 053		20 765			72 819
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	9 147					9 147
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 147					9 147
TOTAL		64 433		20 765			85 199

Mission de présentation - voir Attestation de l'Expert-Comptable

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	3 233			3 233
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 233			3 233
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	8 697	2 957		11 654
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	176	971		1 147
	Matériel de transport	5 825	7 884		13 709
	Matériel de bureau, mobilier	7 345	2 332		9 678
	Emballages récupérables et divers				
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 044	14 144		36 187
TOTAL		25 277	14 144		39 420

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TO TAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TO TAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TO TAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	9 000			9 000
	Sur stocks et en-cours	2 067	1 034		3 100
	Sur comptes clients	73 579		33 283	40 296
	Autres	16 128	16 128		32 256
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	100 773	17 162	33 283	84 652
TOTAL GENERAL		100 773	17 162	33 283	84 652
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			17 162	33 283	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/08/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	74 729		74 729
	Autres créances clients	177 220	177 220	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	180	180	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	24 165	24 165	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	161 282	161 282	
	Débiteurs divers	1 450	1 450	
	Charges constatées d'avances	11 567	11 567	
TOTAL DES CREANCES		450 592	375 863	74 729
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	49 641	15 008	34 633	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	63 205	63 205		
	Personnel et comptes rattachés	7 671	7 671		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 045	4 045		
	Impôts sur les bénéfices	24 150	24 150		
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 771	14 771		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	748	748		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	31 578	31 578		
	Autres dettes	33 283	33 283		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		229 091	194 459	34 633	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		17 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 191			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		31 578			

Stocks et En-cours

	31/08/2023	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	4 133	4 133		
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	4 133	4 133		
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Produits à recevoir

31/08/2023

Total des Produits à recevoir		92 418
Autres créances clients		91 393
Clients factures à établir	91 393	
Autres créances		1 025
Divers produits à recevoir	180	
Int.courus à recevoir	846	

Mission de présentation - voir Attestation de l'Expert-Comptable

Charges à payer

31/08/2023

Total des Charges à payer		95 096
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		52
Intérêts courus s/emprunts	52	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		54 680
Fourn fact.non parvenues	54 680	
Dettes fiscales et sociales		7 082
Dettes prov.congés à payer	2 422	
Personnel charges à payer	1 950	
Charg. sociales s/congés payés	668	
Charges sociales à payer	1 302	
Etat charges à payer	740	
Autres dettes		33 283
Clients avoirs à établir	33 283	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/08/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		11 567	11 567
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			11 567

Mission de présentation - voir Attestation de l'Expert-Comptable

Capital social

		31/08/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		24 000,00	10,0000	240 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		24 000,00	10,0000	240 000,00

Mission de présentation - voir Attestation de l'Expert-Comptable

31/08/2023
